

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

Paris, le 5 décembre 2005

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons pris connaissance des documents soumis au CTP Moyen Terme du 6 décembre. Ils confirment les inquiétudes que nous avons exprimées tout au long de la démarche.

Certes, nous pouvons noter un certain nombre de précisions importantes :

- la partie concernant l'action régionale se veut rassurante, puisqu'elle évoque pour la première fois la « détermination d'objectifs communs à l'ensemble du réseau ». Mais c'est pour la subordonner immédiatement à l'idée de laisser « à chaque direction régionale la maîtrise de sa stratégie d'action régionale », dans un cadre qui serait de « concentrer le plus gros des efforts ... vers les principaux acteurs régionaux et locaux ». D'autant que les moyens et les effectifs affectés ne sont absolument pas prévus !
- sur la mise en place de travaux nouveaux : nous nous étions étonnés de l'absence de missions nouvelles ou de modernisations, indispensables dans un contexte où la demande externe « explosait », selon vos propres analyses. Pour la première fois, un certain nombre de travaux sont cités, dans le cadre de la réponse aux demandes européennes, aux demandes émises par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) ou dans le domaine des études. Mais il faut bien constater que leur énumération prend plutôt l'aspect d'un inventaire précipité, sans analyse précise des délais et des moyens nécessaires à leur mise en place ;
- enfin, nous avons dénoncé l'absence totale de projet commun à l'INSEE et aux Services Statistiques Ministériels. Quelques références existent dans le texte à une collaboration au sein de l'ensemble de la statistique publique, au niveau de la gestion des personnels (discussion dans le cadre du « Contrat de performance » à finaliser entre INSEE et MINEFI pour « des recrutements supplémentaires envisagés compte tenu d'une demande en hausse des SSM »), de certaines missions au niveau régional ou national. Mais ils nous paraissent bien insuffisants ou bien fragiles (en particulier sur la création de postes supplémentaires en SSM).

Pour d'autres parties du document, notre inquiétude est entièrement confirmée :

- la démarche concernant les personnels informatiques n'a à aucun moment été exposée aux personnels informaticiens des CNI, des GIIR : la partie les concernant est particulièrement floue et les perspectives vagues, alors que des projets très précis sont préparés ou déjà mis en place ;
- les SAR sont menacés de pertes de fonctions, regroupées en pôles dans certains établissements. Il est assez stupéfiant de voir fixées des modalités d'organisation, sans que le personnel ne soit informé des fonctions ainsi retirées à chacun des établissements ;
- rien n'est prévu dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail (enrichissement des postes de travail, association des utilisateurs finals aux évolutions des travaux dès la conception, formation élargie aux connaissances générales de leur domaine pour tous les agents, etc.) ;
- rien n'est prévu en terme d'amélioration des carrières des agents : les perspectives de passage de C en B, ou de B en A ne concernent en fait qu'une toute petite partie des corps concernés.

Enfin, dans trois domaines au moins, les textes présentent un vide béant :

- les problématiques liées spécifiquement aux femmes. Certes, la question de la parité est citée une fois dans le texte, mais on ne voit apparaître nulle part une réelle préoccupation concernant la moitié de l'humanité : au niveau des investigations statistiques, les questions de violences faites aux femmes sont quasi-ignorées, de même que l'importance des discriminations dont elles sont l'objet. Y compris dans les développements concernant les travailleurs pauvres, les ghettos urbains (ZUS et autres), la place dans la hiérarchie des entreprises ou des administrations, à commencer par l'INSEE. Nous ne pouvons accepter que tous les développements statistiques concernant les « humains » ne soient vus qu'au travers du filtre masculin ;
- l'analyse des inégalités doit s'intéresser aux deux extrêmes, or une majorité d'études, documents et statistiques portent sur les personnes (ou zones) en difficulté, beaucoup moins souvent sur la partie de la population la plus riche ;
- les questions de l'intégration avaient conduit nos organisations à s'interroger sur l'accès des jeunes issus des milieux défavorisés à l'ENSAE et/ou l'ENSAI. La réponse avait été qu'une solution globale devait être trouvée, vu le type de préparation aux concours ouvrant l'accès à ces écoles (classes préparatoires aux grandes écoles). Les événements récents nous conduisent à demander des réponses immédiates pour l'accès à l'ensemble des corps de l'INSEE (A, B et C).

Il nous semble au total que la démarche de Moyen Terme ne peut se conclure au stade actuel par un CTP sans que ces questions ne trouvent de réponses précises.

C'est pourquoi nous avons appelé le personnel à venir nous accompagner à ce CTP ou à se rendre chez leur chef d'établissement le 6 décembre, pour obtenir la prise en compte des trois dimensions suivantes :

- **L'engagement de donner aux établissements régionaux** un rôle de coordination de la statistique publique en région, pivot d'une structure de concertation de type CRIES ou commission statistique du Conseil Economique et Social Régional ; la définition d'un programme socle large pouvant être mis en œuvre dans chaque région par le système statistique public, indépendamment des ressources des demandeurs (associations, syndicats, etc).
- **Concernant le recensement de la population** : nous sommes inquiets des projets de désengagement de l'Institut sur la partie collecte/contrôle (réflexions menées sur l'externalisation de cette phase) et sur le nombre et les missions des superviseurs. D'autant que les comptages en cours à l'issue de la deuxième campagne suscitent quelques interrogations. Nous demandons que la Direction s'engage à maintenir l'ensemble des tâches imparties aux personnels de l'Institut pour éviter toute dérive dans la collecte.
- **Concernant les agents de l'Insee, nous réclamons des engagements immédiats :**
 - que les crédits prévus pour la prime Sarkozy soient restitués à tous les agents ;
 - la création immédiate à l'INSEE de l'échelon permettant d'atteindre l'indice 415 pour les agents de catégorie C, comme le prévoit le corps-type Fonction Publique et déjà appliqué pour les agents de la filière ouvrière ;
 - la fusion immédiate des grades de contrôleurs de 2^{ème} et 1^{ère} classe permettant une amélioration de la grille commune (comme pour le nouveau statut des administrateurs) et la linéarité du passage en contrôleur principal ;
 - l'application immédiate aux attachés de l'INSEE des engagements du gouvernement lors des négociations salariales de décembre 2004, non tenus à ce jour.